

# POLITIQUE

## Le cabinet Mulroney divisé sur l'interprétation du NON

Jean Dion

de notre bureau d'Ottawa

LES LENDEMAINS du référendum sont particulièrement pénibles au sein du cabinet Mulroney, où les ministres semblent plus que jamais divisés quant aux leçons à tirer de la victoire du NON et quant à l'opportunité de poursuivre la négociation d'ententes administratives avec les provinces et les autochtones.

Le fouillis est en fait tel que même les ministres québécois ne s'entendent plus entre eux. Hier matin, c'était au tour des deux principaux lieutenants conservateurs au Québec, Benoît Bouchard et Pierre Blais, de carrément se contredire sur la question à quelques minutes d'intervalle.

Pour M. Bouchard, ministre de la Santé et du Bien-être social, les leçons de l'échec référendaire sont limpides : le statu quo est consacré, et il faudra oublier les négociations sectorielles, au moins pendant un certain temps.

« On ne ressuscitera sûrement pas l'entente de Charlottetown. Pendant la campagne, j'ai dit que c'était NON, c'était NON, et que c'était le statu quo. Qu'on arrête de recommencer à vouloir négocier autrement. C'est ma position, et je vais la garder », a-t-il indiqué à plusieurs reprises au sortir d'une réunion d'un comité du cabinet, à Ottawa.

Pour le ministre, qui dit trouver « ridicule » que certains soient prêts à reprendre les négociations à aussi brève échéance, il importe d'abord de « laisser retomber la poussière ».

« On a voté contre l'accord de

Charlottetown). En ce qui me concerne, c'est bien clair : pour le moment, je ne veux rien savoir de négocier des ententes à la pièce, oui pour les autochtones, non pour la formation, oui pour la culture. On va avoir une politique de négociations globale. Nous avons dit que nous avions des problèmes économiques à régler, il faut s'attaquer à ces problèmes. »

Quelques minutes plus tard, le ministre de la Consommation Pierre Blais, principal organisateur conservateur au Québec, tenait de son côté des propos bien différents.

« Il n'y a pas de politique établie, a-t-il expliqué. (Mais) il n'est pas question de jeter les ententes par dessus bord. Ce matin, nous avons encore travaillé pendant des heures sur d'autres ententes possibles dans le secteur agricole. On en fait tous les jours. Il ne faut pas voir chaque cas comme faisant partie d'un programme d'ensemble. Il s'agit d'administrer le Canada avec la plus grande flexibilité possible. »

Le ministre s'est dit d'avis qu'il y aura « sûrement d'autres ententes avec le Québec. Et ce qui va nous aider en ce sens, c'est que le Québec va participer aux conférences fédérales-provinciales, ce qu'il ne faisait pas jusqu'à cet été. »

Ces prises de position diamétralement opposées n'ont fait qu'ajouter à la confusion entourant les intentions du cabinet fédéral à quelques jours de la rentrée parlementaire à Ottawa. Depuis le début du mois, au moins trois autres ministres ont ainsi fait connaître des opinions divergentes sur la question.

Cette semaine, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Bernard Valcourt a signifié une fin de non-recevoir à son vis-à-vis du Québec, André Bourbeau, quant à la discussion d'ententes sur la formation professionnelle. C'était après que Tom Siddon, des Affaires indiennes, eut indiqué qu'Ottawa était disposé à discuter d'autonomie gouvernementale et de revendications territoriales avec les autochtones, et que Perrin Beatty, des Communications, eut fait état de son intention de négocier avec le Québec en matière de culture et de communications.

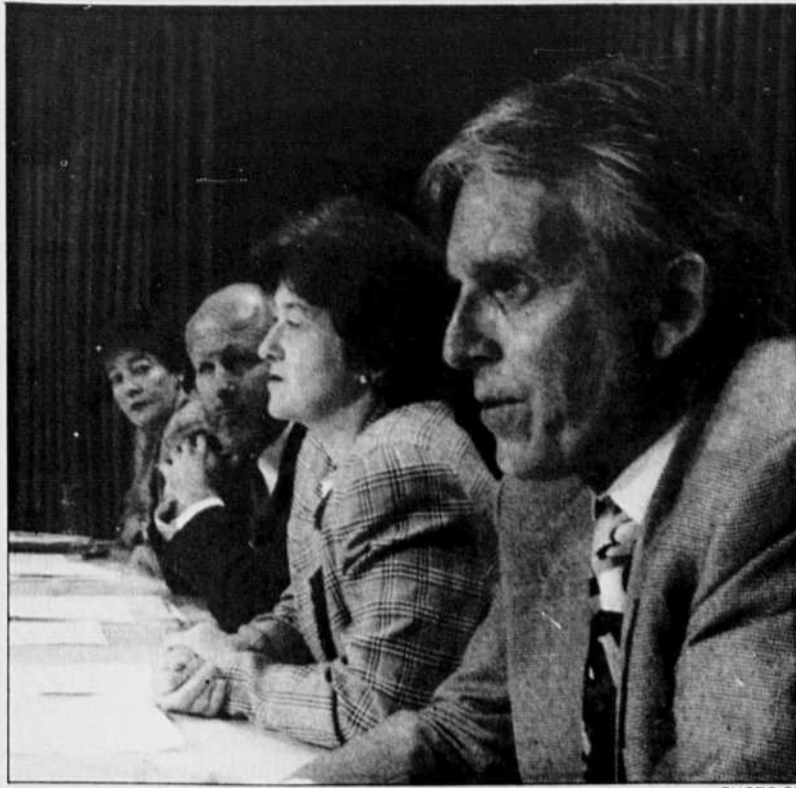
Mais pour Benoît Bouchard, la cause est entendue. « Quand est-ce qu'on va arrêter de dire NON une journée et de vouloir recommencer à dire à moitié OUI le lendemain ? », s'est-il impatienté. Il y aurait peut-être lieu de faire des changements, mais on a dit NON à un processus global. J'ignore entièrement à quel moment nous en fixerons un autre. Ce que je dis, c'est que négocier des choses à la pièce ne m'intéresse pas. On a pris une décision, arrêtons de vouloir la refaire tous les jours. »

Le ministre a convenu qu'Ottawa allait « tenter de s'accommoder » avec les provinces sur certains éléments. « Je ne dis pas qu'il n'y aura plus de discussions. Mais pour l'instant, c'est le statu quo. On n'ira pas faire par l'arrière ce qu'on n'a pas voulu faire par l'avant. Des ententes administratives par la porte d'en arrière, ça ne m'intéresse pas », a-t-il lancé, visiblement agacé.

Quant à M. Blais, il a été moins catégorique, admettant « trouver difficile d'interpréter le NON, à savoir si c'était un NON Trudeau ou un NON Parizeau ». Mais le message reçu, a-t-il poursuivi, consistait à dire : « Vous avez un pays qui est le meilleur au monde dans le moment. Faites-le fonctionner au meilleur de votre connaissance. »

« Ce que j'essaie de faire dans mon domaine, c'est de m'assurer que le fédéralisme tel qu'on le connaît fonctionne le mieux possible. Nous avons des dizaines et des dizaines d'ententes administratives avec les gouvernements provinciaux. Si vous les prenez toutes individuellement, je ne pense pas qu'il y ait une relation directe avec la défaite au référendum. »

En ce qui a trait au secteur délicat de la formation professionnelle, le ministre a avoué n'en pas connaître tous les détails tout en confiant qu'elle serait « sûrement regardée point par point. Il faut s'assurer que les dossiers sont étudiés chacun à leur mérite », a-t-il conclu.



Bob White et ses alliés, en conférence de presse sur le traité de libre-échange nord-américain.

## L'opposition s'organise contre l'adoption de l'ALÉNA

Maurice Girard

de la Presse canadienne

OTTAWA — L'opposition à l'accord de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis s'organise. Hier, dans quelques villes du pays, les adversaires du traité ont fait une mise en garde au gouvernement conservateur du premier ministre Brian Mulroney.

« Toute tentative de miner le processus démocratique en faisant adopter à la vapeur par le Parlement le traité nord-américain soulèvera une opposition sans précédent », a déclaré hier le président du Réseau canadien d'action, M. Tony Clarke.

Le Réseau canadien d'action regroupe des organisations syndicales et des mouvements d'action sociale dont le Comité d'action nationale sur le statut de la femme, le Congrès du travail du Canada et le Conseil des Canadiens. Aucun représentant du Québec n'a participé hier à la conférence de presse, faute de temps pour en recruter, a-t-on indiqué.

Les adversaires du libre-échange attribuent la situation économique actuelle au premier traité signé entre le Canada et les États-Unis. Ils prédisent des effets encore plus néfastes avec la mise en oeuvre du second accord.

Ils accusent le gouvernement conservateur de vouloir museler l'oppo-

sition en limitant à deux semaines les audiences publiques sur le traité, qui fait plus de 2000 pages.

« Il y a une grande différence entre le débat de 1987-1988 et l'actuelle entente sur le libre-échange nord-américain. Il y a cinq ans, les adversaires de l'accord devaient s'appuyer sur des données théoriques, des prévisions invérifiables et leur conviction personnelle que l'accord causerait beaucoup de tort. »

« Aujourd'hui, nous nous retrouvons devant les faits : pertes d'emplois, un secteur manufacturier en crise, réductions des primes d'assurance-chômage, la TPS et l'élimination graduelle de nos programmes sociaux. Le libre-échange ne marche tout simplement pas pour le Canada », a soutenu M. Clarke.

Pour sa part, la présidente du Conseil des Canadiens, Mme Maude Barlow, a mis en garde le chef libéral, M. Jean Chrétien, d'informer la population sur les changements qu'il voudrait faire apporter à une renégociation du premier traité avec les États-Unis.

« Il faudra qu'il (M. Chrétien) nous dise comment il va négocier », a dit Mme Barlow.

Les adversaires du libre-échange avec le Mexique et les États-Unis espèrent que la population aura l'occasion de débattre de l'accord au cours de l'élection fédérale avec, cette fois-ci, plus de succès.

## EN BREF...

### Une bataille entre Ottawa et sa fonction publique en Cour suprême

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré, hier, le différend qui oppose depuis longtemps le gouvernement fédéral et l'Alliance de la fonction publique au sujet de la sous-traitance. Une première décision, rendue par la Commission des relations de travail de la fonction publique, a donné raison au syndicat, disant que le gouvernement fédéral avait violé sa propre politique des mises à pied en donnant le travail de 260 commis aux données du ministère du Revenu à l'entreprise privée, en 1987 et 1988. Ce jugement a été confirmé par la Cour fédérale d'appel, mais le gouvernement a demandé au plus haut tribunal du pays de le renverser. Le président du syndicat, Daryl Bean, exige que les fonctionnaires licenciés soient réinstallés dans leurs fonctions et soient indemnisés pour les années perdues, ce qui pourrait coûter des millions de dollars. Selon le porte-parole du Conseil du trésor, Craig Lee, la Commission des relations de travail de la fonction publique « a commis des erreurs en droit et des erreurs de juridiction ». Depuis cette affaire, a rappelé M. Bean, la convention collective prévoit que le gouvernement fédéral, en supprimant un poste, doit offrir un emploi équivalent au fonctionnaire concerné.

### Noël : heures d'ouverture

QUÉBEC (PC) — Les établissements commerciaux de vente au détail pourront ouvrir leurs portes tous les soirs de la semaine à l'occasion de la période des Fêtes à compter du 1er décembre, a rappelé hier le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT). En vertu de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, le public pourra être admis de 8 h à 21 h, du lundi au vendredi, du 1er au 23 décembre inclusivement, et de 8 h à 17 h, les dimanches 6, 13 et 20 décembre. Les samedis de même que les jeudis 24 et 31 décembre, les établissements de commerce de détail pourront recevoir les clients de 8 h à 17 h. Le samedi, 26 décembre, ils pourront ouvrir leurs portes de 13 h à 17 h. Ils devront être fermés le 25 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.

## Les Inuit votent massivement pour la création du Nunavut

IQUALUIT (AFP) — Le projet de création d'une territoire inuit dans l'Arctique canadien, baptisé Nunavut, a été approuvé par 68,5 % des Inuit vivant dans les Territoires du Nord-Ouest, lors d'un référendum dont les résultats ont été rendus publics hier.

Près de 80 % des 9648 électeurs inuit résidant sur le territoire concerné ont participé du 3 au 5 novembre dernier au référendum et se sont prononcés majoritairement en faveur de la création du Nunavut (« Notre terre » en langue Inuktituk).

« Les Inuit ont reconnu qu'il s'agissait d'une bonne solution qui allait rencontrer leur propre vision du futur », a déclaré le ministre canadien des Affaires indiennes.

Cette terre inuit, qui couvrira 2,2 millions de km<sup>2</sup>, soit un cinquième de la surface totale du Canada, est située dans la région la moins peuplée et la plus septentrionale du pays, comprenant la partie est et centrale des Territoires du Nord-Ouest, au-delà de la limite des arbres et jusqu'au pôle nord.

Après la victoire du OUI au référendum, un projet de loi devrait être déposé à Ottawa début 1993 pour ra-

tifier l'accord conclu fin 1991 entre le gouvernement canadien, les représentants des Territoires du Nord-Ouest et les groupes autochtones concernés.

La création du nouveau territoire (le troisième au Canada avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) entraînera le transfert de titres de propriété aux Inuit sur 350 000 km<sup>2</sup> de terre de surface et des droits sur le sous-sol (exploitation minière, pétrolière et gazière) du dixième de cette surface.

Les Inuit renonceront à leurs revendications territoriales ancestrales sur le reste du Nunavut qui demeurera propriété du gouvernement fédéral canadien, lequel accordera aux Inuit des compensations financières d'environ un milliard de dollars US sur quatorze ans à partir de la date de création du territoire.

L'établissement du Nunavut devrait coûter, dans un premier temps, 632 millions de dollars canadiens aux contribuables du pays, puis 200 millions de dollars par an en frais d'administration pour le gouvernement autonome qui devrait être en place d'ici cinq ans, selon une étude fédérale.

## Le pouvoir des fonctionnaires disséqué par Lise Payette

Paule des Rivières

PENDANT QUE LES politiciens s'occupent de constitution, les fonctionnaires voient aux affaires courantes du gouvernement. Ils y voient tellement que ce sont eux, aujourd'hui, qui détiennent le vrai pouvoir.

Voilà la thèse que défend *Le pouvoir perdu*, le premier de 10 documentaires sur les enjeux du Québec à l'heure actuelle. Lise Payette anime et Jean-François Mercier réalise.

Les émissions ultérieures porteront sur l'éducation, la santé, l'environnement, la justice, l'économie, les jeunes, les autochtones et l'autonomie des régions. S'il ne veut pas sombrer, le Québec doit régler les problèmes inhérents à ces secteurs, croient les auteurs de la série, présentée à Télé-Métropole.

« Les fonctionnaires ne le font pas exprès mais on leur confie le pouvoir très souvent, pendant que l'on fait autre chose », disait Mme Payette hier en démontrant que l'obsession constitutionnelle des 30 dernières années a dangereusement rapproché les fonctionnaires du vrai pouvoir. Bien assis sur leur sécurité d'emploi, ils grignotent le pouvoir, lentement mais inexorablement.

« L'on crée des besoins artificiels, que l'on administre », note l'homme de théâtre Paul Hébert dans l'émission, qui sera diffusée dimanche à 20 h 30.

Mais comme l'on ne construit pas un projet de société avec des fonctionnaires, c'est le grand vide, la morosité. Que faire ? La révolution ? Peut-être.

En tout cas, le sociologue Jacques Grand'Maison ne se plaindra pas si aucun messie ou leader charismatique n'émerge. Cela forcera la population à s'interroger sur elle-même. M. Grand'Maison est une des

personnes interrogées au cours de l'émission.

Louis Bernard, qui fut, de 1977 à 1985, le plus haut fonctionnaire du Québec, Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, Jean Cournoyer, animateur à la radio, et Yves Séguin, ex-ministre du Revenu, ont, entre autres, des commentaires percutants.

Les entrevues constituent la plus grande partie de l'émission. Ce ne sera apparemment pas le cas pour les émissions subséquentes, qui se prêteront mieux à des reportages et, entre autres, à des comparaisons avec d'autres pays. En santé, par exemple, il sera question de la Hollande. En éducation de la Suède et du Danemark. En économie de l'Allemagne.

« Aucune comparaison ne tenait avec le système politique, expliquait Jean-François Mercier, hier, parce que tous les pays d'Occident ont le même problème. » Et, à en croire l'émission, tous nos politiciens ont le même discours. Dépassé. Déroché.

L'équipe de Mme Payette avait soumis le projet de documentaires à la fois à Télé-Métropole et à Radio-Canada. La société d'État avait manifesté un certain intérêt mais les contraintes étaient telles que la diffusion n'aurait pu débuter avant 1993. La boîte de production de Mme Payette a donc opté pour Télé-Métropole. La même équipe avait présenté *Disparaître* et *Les Chevaliers de l'apocalypse* à Radio-Canada, respectivement sur « l'invasion » de l'immigration au Québec et l'environnement.

Une table ronde d'une heure suivra la présentation de l'émission, pour commenter les propos entendus mais surtout pour discuter des manières de sortir du marasme qui accable la population québécoise. Une très bonne occasion de faire le point, en ce 15 novembre.

**Vendredi**

## ENFIN NOVEMBRE!

**Place Alcan / Hydro-Québec**

**COMME UN GRAND LIVRE OUVERT LES JOURNALISTES ÉCRIVAINS**  
Denise Bombardier reçoit à 12 h 00, Colette Beauchamp, Georges-Hébert Germain, François Hébert, Mario Roy, Lise Bissonnette

---

**Place Alice-Parizeau**

<p>12 h 30 Catherine Arnoult, lectrice</p> <p>13 h 30 ACCT présente Daniel N'Do Otsama, griot africain</p> <p>14 h 00 Prix Angéline Berthiaume-Du Tremblay, concours <i>La plume d'argent</i></p> <p>14 h 30 Catherine Arnoult, lectrice</p>	<p>14 h 45 Loisir Littéraire du Québec présente un atelier d'écriture animé par Madeleine Desjardins</p> <p>16 h 00 <b>CONFIDENCES D'ÉCRIVAIN</b> <b>L'ENGAGEMENT DE L'ÉCRIVAIN</b> Gilles Archambault s'entretient avec Pierre Mertens</p>
--	---

  
Jacques Bertrand

  
Christiane Charette

  
Denise Bombardier

  
Jacques Languirand

  
Marie-France Bazzo

  
Winston McQuade

**La journée de la radio de Radio-Canada, à la Place Alcan / Hydro-Québec**

6 H 07 <b>VSD-Bonjour (AM)</b> avec Jacques Bertrand et son équipe	13 h 07 <b>Par quatre chemins</b> avec Jacques Languirand	17 h 30 <b>D'un soleil à l'autre (AM)</b> avec Jacques Clermont
9 h 08 <b>Tout compte fait (AM)</b> chronique du journaliste Alain Kémeid	14 h 07 <b>Et quoi encore!</b> avec Marie-France Bazzo	18 h 30 <b>275-ALLÔ (AM)</b> avec Michel Mongeau et Anne Poliquin
9 h 30 <b>En direct (AM)</b> avec Christiane Charette	15 h 06 <b>Radar (AM)</b> avec Winston McQuade	19 h 30 <b>Nostalgies (AM)</b> avec Winston McQuade
12 h 10 <b>En toutes lettres (FM)</b> avec Denise Bombardier	15 h 30 <b>Montréal-Express (AM)</b> chronique de Monique Giroux	
	16 h 00 <b>L'Aventure (AM)</b> réalisation de Rose-Aline LeBlanc	



## Salon du livre de Montréal

### 12 au 17 novembre 1992

## PLACE BONAVENTURE

Prix d'entrée (taxes incluses) Adultes: 5 \$ / Étudiants et aînés: 3 \$  
le jeudi de 17 h à 22 h / le vendredi de 9 h à 22 h / le samedi de 11 h à 22 h  
le dimanche de 11 h à 21 h / le lundi de 10 h à 21 h / le mardi de 10 h à 18 h






Profitez de l'occasion pour visiter l'exposition **Entrée libre à l'art contemporain**